



Assemblée publique

Date : Mercredi le 12 juin 2019
Heure : 18 h
Endroit : Centre de service, Rivière-du-Loup

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Anaïs Giroux-Bertrand souhaite la bienvenue aux membres et fait la vérification du quorum. M. Dionne est absent.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires. <ol style="list-style-type: none">1. Tirage au service de garde2. Projet-école Riou IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Roy QUE l'ordre du jour soit adopté après l'ajout des deux points. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
3. Lecture et adoption de procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 24 avril 2019	Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'établissement. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sharon Woodman QUE le procès-verbal de la réunion du 24 avril 2019 du conseil d'établissement soit adopté après modification. La proposition est adoptée à l'unanimité.	Correction des coquilles dans l'ordre du jour. Correction à apporter au procès-verbal, car l'école Riou n'a pas été au Pavillon-de-l'Avenir pour l'activité « Allumons les passions ».

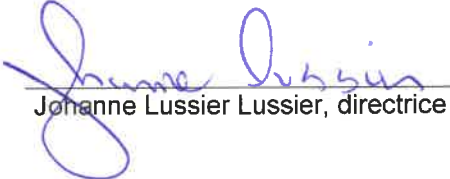
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="174 168 506 196">4. Objet d’approbation :</p> <p data-bbox="210 266 625 329">4.1 Rapport annuel du conseil d’établissement (bilan);</p> <p data-bbox="210 662 533 690">4.2 Budgets 2019-2020;</p>	<p data-bbox="753 250 1549 345">Le rapport annuel a été préparé par la présidente, Mme Anaïs Giroux-Bertrand. Il est présenté aux membres. Le rapport sera envoyé à la commission scolaire.</p> <p data-bbox="747 404 1419 500">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Lévesque Que le rapport annuel de l’année 2018-2019 soit approuvé tel quel.</p> <p data-bbox="753 537 1325 565">La proposition est adoptée à l’unanimité.</p> <p data-bbox="762 662 1551 787">Mme Johanne présente la répartition des budgets de base pour l’année 2019-2020 pour les quatre écoles. Plusieurs mesures seront ajoutées aux budgets de base. Mme Lussier nous les explique.</p> <p data-bbox="753 846 1388 873">IL EST PROPOSÉ par Mme Sharon Woodman</p> <p data-bbox="758 948 1554 1174">QUE le conseil d’établissement adopte le budget de l’école Moisson-d’Arts au montant de 14 714 \$ et qu’il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l’effectif scolaire réel au 30 septembre 2019 et les soldes budgétaires en vertu de l’article 96.24, s’il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l’article 94 de la Loi sur l’instruction publique.</p> <p data-bbox="758 1216 1554 1442">QUE le conseil d’établissement adopte le budget de l’école La Chanterelle au montant de 5 760 \$ et qu’il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l’effectif scolaire réel au 30 septembre 2019 et les soldes budgétaires en vertu de l’article 96.24, s’il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l’article 94 de la Loi sur l’instruction publique.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.3 Changements à l'horaire</p>	<p>QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Notre-Dame-du-Sourire au montant de 8 070 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2019 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Riou au montant de 7 090 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2019 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Mme Johanne a déjà approuvé les sorties.</p> <p>Moisson-d'Arts : Aster et jeux gonflables durant la dernière semaine d'école.</p> <p>Mme Vicky ira manger une crème glacée avec ses élèves.</p> <p>Mme Dominique et Mme Amélie iront marcher au parc Élyse et manger une crème glacée avec leurs élèves.</p> <p>Mme M-Eve rendra visite avec sa classe à la résidence Rose des vents le 14 juin.</p> <p>Mme Amélie offrira un diner récompense le 20 juin à sa classe.</p> <p>Riou : Il y aura une générale le 13 pour le spectacle du 14 juin.</p> <p>Il y aura des olympiades le 18 en PM.</p>	

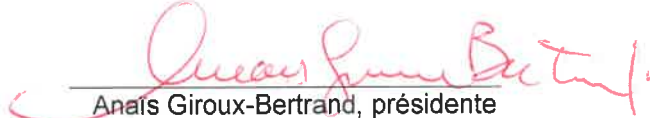
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.4 Grille-matière à l'école Moisson-d'Arts</p>	<p>Diner pizza à l'école Riou</p> <p>Déjeuner et collation glacée</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Angers</p> <p>QUE le Conseil d'établissement approuve les changements à l'horaire.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Un changement devra être apporté l'an prochain dans la grille-matières de l'école Moisson-d'Arts. En effet, il y aura 30 minutes d'anglais ajouté à l'horaire. Par conséquent, il y aura 30 minutes d'éducation physique en moins.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Dubé</p> <p>QUE le Conseil d'établissement approuve le changement à la grille-matière de l'école Moisson-d'Arts pour l'an prochain.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>4.5 Classe de maternelle 4 ans à St-Épiphane</p>	<p>La Commission scolaire demande si le conseil est en accord d'ouvrir une classe à St-Épiphane.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Hélène Thériault</p> <p>QUE le Conseil d'établissement approuve l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans à temps plein à l'école Notre-Dame-du-Sourire de Saint-Épiphane.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.6 Plan d'action contre l'intimidation et la violence (bilan);</p> <p>4.7 Cahiers d'activités.</p>	<p>Mme Édith Dumont nous fait la lecture bilan du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école pour l'année 2018-2019.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée Roy</p> <p>QUE le bilan soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Mme Johanne nous fait la lecture des prix pour les cahiers d'activités.</p> <p>De plus, elle nous explique le nouveau fonctionnement à l'école La Chanterelle, car celui-ci sera différent l'an prochain. Il y aura du team teaching, ainsi qu'une enseignante assignée en français et ainsi qu'une en mathématique. Du déjumelage sera fait pour les élèves en modification. Aucun cahier ne sera nécessaire en mathématique et en français.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Dany Dupuis</p> <p>QUE la liste des cahiers d'activités ainsi que les coûts reliés à l'achat de ceux-ci soient adoptés tels quels.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>5. Objets de consultation :</p> <p>5.1 Défi Everest;</p>	<p>Le vendredi 20 septembre prochain, les élèves de 5^e et 6^e années participeront au Défi Everest. L'évènement se déroulera en avant-midi.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Commission scolaire n'a pas accepté d'ajouter du temps, mais nous le financerons.</p> <p>À compter du mois de septembre, un après-midi par semaine sera réservé à des activités. Afin de pouvoir se qualifier à ces activités, les élèves auront des critères à respecter. De plus, cet après-midi permettra aux enseignants d'apporter de l'aide en math et en français.</p> <p>Il y aura une rencontre avec les parents où un formulaire leur sera remis. Il pourrait y avoir des changements à chaque étape. Les 3e, 4e, 5e, et 6e années sont éligibles, mais le nombre de candidats retenus ne dépassera pas 20.</p>	
<p>10. Période de questions</p>	<p>Aucune question.</p>	
<p>11. Levée de l'assemblée</p>	<p>Levée de l'assemblée à 20h49 proposée par Nancy Dubé.</p>	



 Johanne Lussier Lussier, directrice



 Anaïs Giroux-Bertrand, présidente